

Janvier 2007
N° 5

UNITE BRETONNE

MOT DU PRESIDENT



Kenvroidi ker, Chers amis,

Hor hetoù gwellañ evit ar bloaz nevez.

Bonne et heureuse année pour 2007, à vous-mêmes et à votre famille. Bonne année au Parti Breton pour lequel 2007 va être une année fertile en événements.

Tout d'abord, notre Congrès qui, tous les deux ans, nous donne l'occasion de nous ressourcer, de nous réorganiser et de donner un nouvel élan à tous, initialement prévu au 24 mars, a été en définitive fixé au samedi 31 mars au Château de Blain en Loire-Atlantique.

Ce Congrès arrive à point car se profilent à notre proche horizon les présidentielles qui auront lieu les 22/4 et 6/5, et dans la foulée, les législatives prévues au 10/6 et 17/6. Nous verrons au Congrès quelle attitude adopter pour les présidentielles. En ce qui concerne les législatives, le dernier Conseil National tenu à Redon a décidé de retenir 5 ou 6 candidats dont la liste n'est pas encore définitivement arrêtée. J'ai tout de même le plaisir de vous annoncer la candidature de 4 de nos amis :

- Gérard Guillemot, dans la circonscription de Rennes sud
- Yves Le Mestric, de Janzé
- Emile Granville, de Redon
- Hervé Le Guen, de Lorient

Ces candidatures vont permettre de mieux placer le Parti Breton dans le paysage politique en vue des élections suivantes : communales, cantonales, régionales...Le nombre fixé a paru suffisant pour permettre l'impact médiatique tout en étant adapté à nos possibilités financières.

Vous voyez, chers amis, qu'il y a de quoi nous mobiliser au cours des semaines à venir.

Vous allez recevoir, par le canal de votre fédération, vers la mi-février, les documents nécessaires à la préparation du Congrès.

D'avance je vous remercie de votre collaboration, assurant à chacun d'entre vous toute mon amitié, au service du Parti Breton et par conséquent de la Bretagne.

Gérard Olliéric
Président du Parti Breton

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci d'adresser votre cotisation pour 2007. Elle reste inchangée à 42 euros. Cependant, un versement complémentaire, si vous le pouvez, nous permettrait d'envisager plus sereinement les élections à venir qui vont peser sur nos finances. Adresser les règlements au Parti Breton B.P. 50 403 56 104 Lorient cedex.

Sommaire

- Congrès de Blain le 31 mars

- Projet politique du Parti Breton

- Divizoù ar C'huzul Broadel

- Voyages du Parti Breton au pays Basque, en Catalogne, au Pays de Galles

- Communiqué à propos des Papeterie de Mauduit des Nitrates des Biocarburant

- Réservation pour le congrès

LE CONGRES DU SAMEDI 31 MARS AU CHATEAU DE BLAIN LOIRE-ATLANTIQUE

Notre premier objectif est de préparer intensivement le Congrès pour qu'il soit une réussite en étant un nouveau tremplin dans la progression de notre Parti.

Il va sans dire que la présence de chaque adhérent est indispensable comme il est souhaitable aussi que soient invités les sympathisants et les amis de notre entourage. Si le Congrès joue bien son rôle, ceux-ci s'engageront à nos côtés.

L'accès au lieu se fait sans difficulté par la route. Blain est à 10 km. de la voie express Rennes Nantes, à quelque distance de Nozay. Pour ceux qui arrivent de Vannes, prendre la route de Blain à Savenay.

Si vous arrivez par le train, faites connaître votre heure d'arrivée soit à Nantes, ou à Redon, voire à Rennes ; nous pourrions organiser un co-voiturage à partir de ces gares.....

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

Arrivée et accueil entre 9h1/2 et 10 h.

10h. : Mot d'introduction du Président.

10h. ¼ : Proposition de modification d'une partie de nos statuts.

10h. ½ : Réunion Extraordinaire en vue de l'adoption des modifications.

10h.45 : Renouvellement des membres Conseil National et du Bureau Exécutif : Présentation des candidats, élections.

12h. ½ : déjeuner en commun.

14h. ½ : Présentation du projet politique du Parti, par thèmes. Propositions de modifications, amendements. Vote.

15h.45. : Pause

16h. Reprise de la présentation projet politique du Parti.

17 h. Mot de clôture du Président.

PREPARATION DU PROJET POLITIQUE DU PARTI BRETON

Plusieurs commissions d'études ont été mises en place dans les domaines : économie, enseignement et culture, droit et institutions, agriculture, environnement, pêche...

Ces commissions oeuvrent quotidiennement et concrétisent leurs travaux sur un site qui leur est réservé. Elles se retrouvent régulièrement en vue d'établir le projet politique du Parti Breton. La première réunion a eu lieu à Lorient le 5 août dernier. Il est fait appel, si besoin est, à des compétences extérieures. C'est ainsi que Jean-Pierre Le Mat nous a apporté son concours et que Loëiz Laurent a donné son avis sur l'ensemble des textes qui lui ont été soumis.

Le projet sera présenté au Congrès, puis les commissions continueront d'alimenter les dossiers d'études, de les améliorer ou compléter. Le Parti disposera ainsi d'un outil à jour qui servira à la formation permanente des adhérents, à l'élaboration de communiqués, voire à la parution d'articles de fond sur la société...Ce sera par conséquent un projet dynamique dans lequel chacun peut et devrait s'impliquer. C'est pour cela que le formulaire d'adhésion comporte un questionnaire demandant au nouvel adhérent de préciser le domaine dans lequel il peut apporter sa collaboration.

Pour participer à l'une de nos commissions le secrétaire de fédération se met volontiers à la disposition de ses adhérents, ou il suffit de le faire savoir au Siège du Parti Breton B.P. 50 403 56104 Lorient cedex.



DIVIZOU AR C'HUZUL BROADEL: BINVIJI EVIT DEGEMER MAT AN IZILI NEVEZ

Yaouank eo ar Strollad Breizhat. Digor eo doriou an ti nevez evit an emsav broadel e Breizh. Galvomp ar Vretoned da vont e-barzh an ti bremañ ! Evit kreskiñ e tle ar Strollad Breizhat bezañdedennus. Aes da gompren ar palioù dezhañ. Gouzout degemer mat an izili nevez.

Dalc'het e voe ar c'huzul broadel diwezhañ d'an 23 a viz Gwengolo e Redon. Lakaet e voe ar gaoz dres war an doare gwellañ da lakaat an izili nevez da gemer perzh e buhez hor strollad. A-du e oa an holl evit lavarout pegen pouezus eo kaout darempredoù hiniennek gant an dud evit displegañ dezho petra eo palioù ar strollad. Emezeñ a ra tud 'zo o unan-penn ivez: dre lizher pe dre ar

genrouedad. Penaos bennak e teu an dud da emezeñ an deus an holl anezho ezhomm eus muioc'h a ditouroù evit kompren mont endro ar strollad. Setu m' en deus divizet ar c'huzul broadel adneveziñ an dafar evit skignañ gwelloc'h mennozhioù ar strollad ha degemer mat an izili nevez.

"LEVRIG AN IZILI" HA TITOUROÙ WAR AL LEC'HIENN

Adnevezet e vo an trakt boutin. Aeset e vo mont en-dro al lec'hienn evit ar re o deus c'hoant dizoleiñ ar strollad dre ar genrouedad. Roet e vo un alc'hwez stlennek da bep ezel evit tizhout buan an titouroù a denn da vuhez diabarzh ar strollad. Savet e vo "levrig an izili" a-nevez. War baper pe enlinenn e vo. Arabat disoñjal ivez ar re

n'int ket boaz pe n'int ket tik gant an urzhiaerezh. El levrig e vo kavet ar pep reñtañ da c'houzout: ar pezh eo ar strollad, anvioù kuzulierien ar c'huzul broadel, anvioù an dud e-karg eus ar bodadoù preder, deiziadoù an emvodoù. El lec'hienn e vo digoret ul lec'h da gas kaozadegoù en-dro hag eskemm men-nozhioù.

TESTENNOÙ-DIAZEZ AR STROLLAD

Evit ar mare, emañ ar c'huzul broadel o pre-deriañ war destenn-diazez ar Strollad Breizhat ha testenn an danvez bonreizh evit Breizh a c'hellfe bezañ kinniget d'an holl Vreizhiz gant ar Strollad Breizhat. Galvet e vo an holl izili da gemer perzh e skrivadeg an testennoù diazez-mañ. Prest ha votet e vo e-kerzh kendalc'h ar strollad a vo d'an 31 a viz Meurzh e Blaen. An testennoù-diazez a vo binviji evit sachañ evezh an dud ha gounid izili nevez d'hor strollad. Deomp-ni eo da c'houzout dispakañ men-nozhioù hoalus ha kendrec'hus. Ul lamm e vo ivez evit priediñ an dilennadegoù o tont: hini kannaded Bro-C'hall ha dreist-holl re an departamantoù ha tier-kêr e Breizh... EG

A noter : Samedi 24 mars prochain un rassemblement aura lieu à Lorient à 15h. Place de la Mairie pour le soutien des écoles Diwan. C'est la raison qui a motivé le changement de date de notre Congrès. Le Parti Breton invite ses adhérents à y participer

International

Journées Internationales des Jeunes sur l'autodétermination – PNV- Bilbao

Accueillis par nos camarades d'EGI, le mouvement des jeunes du PNV, nous avons pu constater à quel point la démocratie basque avait depuis la fin du franquisme atteint un niveau avancé, notamment par rapport à la situation bloquée en hexagone (notamment au Pays Basque nord, en Catalogne nord et bien sûr en Bretagne).

Les différents partis présents ont pu se présenter en tribune. Comme on n'était pas un mais deux, on s'est réparti la tâche : Kevin a présenté la Bretagne, et Mathieu le Parti Breton. Les autres jeunes ont pu avoir confirmation, s'il en était encore besoin, de la proximité de vue entre nous et des partis comme *Convergencia e Unio*, le PNV, le *Scottish National Party* ou encore *Plaid Cymru*.

Le dimanche, en guise de conclusion, une conférence de presse s'est tenue à Bilbao, où les jeunes de tous ces partis européens, ont lu un texte commun sur le processus de paix, relayé par une presse nombreuse



Le groupe de jeunes militants de toute l'Europe devant une église de Bilbao. photo Ouest-France - Article 06/01/2007

La région Catalogne se démarque du trop envahissant Languedoc Roussillon



La maison catalane s'est agrandie par le nord d'un nouveau parti et plus exactement le *Bloc Català*, parti régionaliste, s'est transformé le dimanche 3 décembre en *Convergència Democràtica de Catalunya* (CDC), lors du troisième congrès du parti à Perpignan auquel assistait Bernard pour le Parti Breton. Marie -Claude Grégoire (maire de Salses-le-château) devient présidente du conseil fédéral.

CDC deviendra dès janvier 2007 une composante de la fédération CDC « nous sommes un Peuple et une Nation ! notre fil conducteur est la Catalogne... » (Artur Mas, Barcelone). En 2008

Askol au Pays de Galles : « le dragon rouge montre le chemin »

La phrase est gravée dans le marbre du hall du St David's Hotel, en anglais et gallois.

Langue et rugby, 2 valeurs identitaires fortes pour les gallois, portant la grandeur de la nation, et associées lorsque l'hymne résonne dans le Millénium stadium. Ce 12 juin 2006 marquait l'anniversaire de cet hymne qui a inspiré l'hymne breton. Les membres d'Askol présents à ces festivités ont offert une plaque commémorative soulignant les liens qui unissent Pays de Galles et Bretagne.

A méditer cette déclaration de Gwyn Griffith « Nous autres nous sommes meilleurs gallois que les bretons sont bretons. Par contre, vous êtes meilleurs celtes que nous ».

Le Télégramme – 26/06/06



LES COMMUNIQUES RECENTS DU PARTI BRETON :

Le biocarburant défendu par la France a un parfum... de scandale

Le rapport rendu récemment au Ministre de l'Economie français par Alain Prost sur la politique de biocarburants en France ne fait - comme il se doit - que confirmer le choix de l'Etat français pour le bioéthanol pourtant peu performant.

Les biocarburants se divisent en deux grandes familles, les combustibles obtenus à partir d'oléagineux (huiles végétales pures et dérivés) et les combustibles obtenus à partir d'alcools (alcools purs et dérivés).

Le choix de l'Etat en faveur des combustibles obtenus à partir d'alcools à l'exclusion des huiles végétales pures s'est traduit par la non transcription en droit français des articles de la directive européenne encourageant l'usage des huiles végétales pures et dérivés. Pourtant le rapport énergétique des combustibles à base d'alcool (obtenus en France à partir du blé et de la betterave sucrière) est très peu performant compte tenu notamment des grandes quantités d'énergie fossile requises pour sa production. En outre, ce biocarburant requiert des moteurs spécifiques contrairement aux huiles végétales pures.

Ce choix de la France s'explique par la volonté de satisfaire principalement deux groupes très influents au

sein de l'Etat : 1/ les céréaliers et betteraviers que la réforme de la Politique Agricole Commune conduit à moins subventionner. 2/ Les groupes pétroliers qui conserveront avec la production de ces carburants leur situation de monopole.

Le choix français, outre le peu de cas qu'il fait de l'environnement, prive la Bretagne d'importantes opportunités pour son agriculture, ses ports et son industrie au profit des régions productrices de blé et de betteraves sucrières comme la Beauce ou le Nord.

Le Parti Breton demande donc l'application intégrale des directives européennes sur l'ensemble du territoire breton, et appelle les collectivités territoriales bretonnes à faire preuve d'esprit d'initiative à l'instar de la Communauté de Communes du Villeneuvevis (Lot-et-Garonne) qui a gagné son procès contre l'Etat (13 décembre 2006) rendant ainsi possible l'utilisation des huiles végétales pures depuis le 1er janvier 2007 pour certains véhicules des collectivités locales...

Pour le Parti Breton, Le président,

Gérard Ollivier

Teneur en nitrates des eaux Bretonnes

La commission européenne va prendre des mesures contre la France pour la teneur en nitrates dans les eaux bretonnes. Rappelons que c'est l'association Eaux et Rivières de Bretagne qui a porté l'affaire au niveau européen et que la France a déjà été condamnée en 2001. Mais cette fois la condamnation risque de coûter chers aux contribuables français et bretons.

La France n'est donc pas fiable au plan international puisqu'elle ne respecte pas une directive pourtant approuvée par tous les Etats européens en 1975. Interrogé sur le sujet (OF 11/01/2007), Ambroise Guellec compte sur la nouvelle directive européenne pour un retour à un bon état des eaux en 2015. Cette nouvelle directive ne porte plus cette fois uniquement sur la qualité minérale mais sur la qualité biologique. Mais cette directive a déjà du plomb dans l'aile. Dans les réunions publiques, les représentants de l'Etat ne manquent pas d'expliquer toutes les possibilités de demande de dérogations pour en retarder l'application. Les experts estiment de leur côté que seul le quart des eaux bretonnes pourra répondre aux critères de qualité biologique de cette directive d'ici 8 ans. Ambroise Guellec fustige, par ailleurs, les « écologistes » en les accusant de ne pas « jouer l'union sacrée » et de jouer « contre leur pays ». Les associations de défense de l'environnement en Bretagne, voilà donc les bons coupables, les nouveaux ennemis de la patrie ! Un point de vue peu responsable et tout à fait inquiétant pour l'avenir des eaux bretonnes quand on sait qu'Ambroise Guellec s'exprime ici au titre de président de l'Agence de bassin Loire Bretagne. A ce rythme-là, la Bretagne en prend encore pour trente ans...

Nos coordonnées

PARTI BRETON

B.P. 50403
56100 LORIENT CEDEX

Tél./Fax 02 97 64 12 76

Rejoignez-nous sur
notre site web !

Contactez nous à :

www.partibreton.org

ou

contact@partibreton.org

PARTI BRETON

Strollad Breizh

Holl a unan

Directeur de publication:
Gérard Olliéric
Comité de rédaction: C.E.

(suite...)

Plus en profondeur, se pose la question de la fiabilité de la France à remplir les devoirs qu'elle s'est elle-même octroyés vis-à-vis des Bretons. La France a pollué la Bretagne : les gouvernements successifs ont donné l'autorisation d'extension des ateliers hors-sol en sachant pertinemment que les sols n'étaient pas en capacités d'éponger la quantité de nitrates due aux épandages. De plus, la France a divisé les Bretons, en exacerbant inutilement le clivage entre une grande partie des agriculteurs et les environnementalistes.

Aujourd'hui, alors que le changement de constitution de 2003 le permet, le gouvernement français refuse à la région administrative la compétence eau. Les Bretons se trouvent ainsi dans l'incapacité politique de résoudre un des plus grands problèmes qui met en jeu conjointement la santé publique, la qualité du milieu et la crédibilité des produits agricoles bretons notamment à l'exportation.

Le Parti Breton appelle à la réconciliation bretonne sur le thème de la qualité de l'eau et de la production agricole. Le Parti Breton estime que les Bretons sont majeurs et compétents pour résoudre par eux-mêmes le problème de l'eau en Bretagne. Le problème ne pourra être résolu que par la mise en place d'un ministère de l'eau et de l'écologie dans le cadre d'un véritable gouvernement breton.

Pour le Parti Breton, *E. Granville*

Autres communiqués en ligne sur le site :
www.partibreton.org

RESERVATION POUR LE CONGRES DU 31 MARS 2007

Nom, prénom.....

Adresse.....

En qualité de (adhérent, sympathisant, invité).....

Sera présent au Congrès du Parti Breton à Blain le 31 mars 2007

Ci-joint chèque de 20 Euros (par personne) au nom du Parti Breton. J'ai bien noté que ce chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du Congrès.

Réservation accompagnée du chèque à adresser au Parti Breton B.P.50 403 56 104 Lorient cedex dès maintenant et au plus tard le 24 mars, dernier délai.